

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 45
Membres absents : 33
Procurations : 21

Séance du 26 juin 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 26 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 20/06/2024
Date de transmission : 02/07/2024
Date de mise en ligne : 03/07/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. MILINTENDA Carmelo, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. BACHMANN Florian), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules (pouvoir à Mme BOHLY Dominique), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine (pouvoir à M. KERN Gérard), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. LITZLER Thierry (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien), M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. Milintenda Carmelo), M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICCA Daniel (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à Mme FRANCOIS Christine),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

14^{ème} QUESTION

Forage communal de Neuwiller – Lancement d’une démarche agricole visant à protéger la ressource

(DELIBERATION n°2024-113)

Afin de rétablir la conformité de l'eau distribuée à Neuwiller liée à la présence de Chrome VI, une interconnexion entre les unités de distribution secteur Saint-Louis et Neuwiller a été mise en œuvre par Saint-Louis Agglomération. Bien que curative, cette opération a pu bénéficier du soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du fait de l'origine naturelle du Chrome VI dans les eaux de Neuwiller, à hauteur de 659 656,00 €, soit 40% du montant HT projeté de l'opération.

L'octroi du solde de cette aide (20%) est toutefois conditionné par la mise en œuvre de mesures préventives sur le forage communal de Neuwiller, puisqu'au-delà de la présence de Chrome VI, l'analyse des eaux a détecté des dépassements de seuils sur des produits phytosanitaires, le Chloridazone (herbicide) et le Chlorothalonil (fongicide), aujourd'hui interdits d'usage en France comme en Suisse. Ces dépassements de valeur limite (> 0,1 µg/l) issues de pratiques agricoles passées amènent néanmoins à la réflexion sur la protection de la ressource de Neuwiller, pour éviter de nouveaux dépassements sur de nouvelles molécules.

Ainsi, il est proposé de lancer, dans un premier temps, la réalisation d'une étude hydrogéologique pour déterminer l'aire d'alimentation de captage, côté français et côté suisse. Ce tracé permettra ensuite de dresser un bilan des pratiques agricoles, des dispositifs, règlementations et leviers côté suisse. En effet, l'un des défis majeurs de ce captage est la part importante de parcelles concernées exploitées par des exploitants agricoles suisses. Enfin, sur la base de ces éléments, pourront être engagées des actions d'animation agricole adaptées.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude hydrogéologique afin de déterminer l'aire d'alimentation de captage du Forage communal de Neuwiller ;
- d'approuver le plan d'actions proposé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 1^{er} juillet 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

